

# Affaire Philippe : Un jeu de dupe?

Le dirigeant du Front de Reconstruction Nationale (FRN) et ex-commandant des groupes rebelles, qui avaient combattu le régime constitutionnel du président Jean-Bertrand Aristide en 2004, Guy Philippe, est sorti de son silence environ huit jours après l'opération menée conjointement par la Drug enforcement administration (DEA) et le Bureau de lutte contre le trafic des stupéfiants (BLTS) le lundi 16 juillet dans sa résidence située à Bergeau à l'entrée de la ville des Cayes dans le département du sud, coupant court ainsi aux nombreuses rumeurs qui laissaient croire que ce dernier aurait été interpellé et transféré dans un centre carcéral aux Etats-Unis d'Amérique.

En effet, dans un enregistrement sonore distribué à la presse, l'ancien commissaire de police a rejeté les accusations de trafiquants de drogue portées contre lui tout en qualifiant de « *bandits armés* » ceux qui avaient mené l'opération de perquisition dans sa maison. « *Lundi dernier vers sept heures un quart, un groupe de bandits armés ont pénétré chez moi. Ils ont menacé ma femme qui a été obligée d'ouvrir la porte, alors ils lui ont mis des menottes, sont entrés dans la maison et ont pointé leurs armes sur mes deux enfants en bas âge. Je ne sais pas si c'étaient des gens de la mission de l'Onu ou si c'étaient des policiers. J'ai entendu dire qu'il s'agissait de la DEA, je n'en sais rien. Cependant, aucun mandat ne m'avait été envoyé et n'a été présenté à ma femme* », a expliqué Guy Philippe qui en profitait pour dénoncer l'attitude peu professionnelle des responsables de la radio Métropole qui avaient, selon lui, annoncé son arrestation et son transfert aux Etats-Unis sans chercher à vérifier l'information.

Par ailleurs, l'ex-chef rebelle qui affirme être pour l'instant dans le maquis, a invité les autorités à fournir des preuves évidentes de son implication dans le commerce de la drogue sinon elles seront contraintes de lui verser des dédommagements pour les préjudices causés à sa famille. « *Quand il s'agit de drogue, on ne peut pas penser, on ne peut pas composer, on doit venir avec des preuves, montrer mes comptes bancaires et les opérations dans lesquelles je suis impliqués. S'ils ne peuvent pas montrer que Guy Philippe est dans la drogue, ils devront me dédommager pour avoir sali mon nom dans les radios et pour avoir provoqué tant de vagabondages dans ma maison* », a fait valoir l'ancien candidat à la présidentielle du 7 février 2006 qui affirme en outre que les Etats-Unis ne sauraient l'impliquer dans le trafic de la drogue puisque, a-t-il expliqué, le consulat de ce pays lui avait accordé un visa d'entrée sur son territoire en avril 2006. « *Les Américains ne peuvent pas me rechercher puisqu'ils m'avaient donné un visa d'entrée aux Etats-Unis en 2006* ». C'était peut-être pour donner

au « guerrier » un repos bien mérité après l'avoir utilisé pour déstabiliser un régime et l'avoir fait des promesses non tenues ?

Selon Guy Philippe, cette chasse déclenchée soudainement contre lui ne servirait que des causes politiques. « *Il s'agit de représailles politiques de gens qui veulent me forcer au silence parce que mon discours ne leur convient pas. Je ne crois pas que ces gens voulaient m'arrêter ; ils cherchaient à m'assassiner. Il est inconcevable que des étrangers puissent débarquer de cette manière dans un pays pour impliquer qui ils veulent dans le trafic de la drogue* », a dénoncé Philippe ajoutant en outre « *Il fut un temps, on qualifiait de communistes ceux qu'on voulait éliminer de la scène politique. Aujourd'hui, c'est l'implication dans le trafic de la drogue qui sert d'alibi au même objectif* ». Et pour se disculper totalement, Philippe de poursuivre en faisant savoir qu'il ne comprend pas qu'on veuille l'inculper dans le trafic de la drogue alors qu'il était un candidat à la présidence. Comme si c'était un brevet d'intégrité ?

Faut-il rappeler par ailleurs que récemment encore le dirigeant du FRN dénonçait ouvertement des responsables politiques et des personnalités du secteur des affaires en Haïti qui avaient donné leur support et qui avaient participé eux-mêmes dans ces actions subversives destinées à renverser le président Jean-Bertrand Aristide actuellement exilé en Afrique du sud sans pourtant fournir de preuves ?

Par ailleurs, le président René Préval, a annoncé le renforcement de la coopération haïtiano-étasunienne dans la lutte contre le trafic illicite de la drogue. Il a même affirmé avoir eu des entretiens en trois occasions avec la directrice de la DEA dans cette perspective. « *Un procureur américain avait séjourné en Haïti afin d'interroger des présumés trafiquants de drogue. L'objectif est de favoriser une meilleure collaboration entre les deux systèmes judiciaires appelés à combattre les auteurs de délits commis contre ces deux pays* », a fait savoir Préval. « *D'autres pas vont être franchis* », a en outre assuré le chef de l'Etat faisant allusion aux récentes opérations menées contre des trafiquants de drogue dans le pays, dont celle contre Guy Philippe. « *Quand les malfaiteurs s'entendent pour commettre des actes délictueux, les Etats aussi doivent s'entendre pour les combattre et protéger leurs ressortissants* », a plaidé Préval qui s'exprimait le 20 juillet dernier au Palais national au cours d'une conférence de presse conjointe avec le Premier ministre canadien, Stephen Harper. « *Je suis convaincu que le fléau de la drogue constitue le principal facteur de déstabilisation des pays fragiles comme Haïti. La drogue existe aussi au Canada, mais la différence est énorme entre un voilier et un grand paquebot confrontés*

En effet, le lundi 16 juillet l'AMMIP dans une rencontre avec la presse, dit reconnaître le bien fondé de la mesure prise par le MSPP. Cependant, a affirmé son responsable de presse, Thermonfils Lifrance cette mesure a été trop brutale. Le responsable de presse a indiqué que cette activité remonte à quarante ans environ. Près de un million de personnes vivent, à partir des ressources générées par la vente de médicaments dans les rues. A son avis, c'est le chômage et la misère qui poussent les gens à se jeter dans cette activité : « *L'Etat n'a pas créé d'emplois. Nous avons intégré ce secteur pour faire face à la misère et au chômage. Au niveau du pays quelles ressources nous restent-ils ? Plus de café, plus de cacao, plus de vétiver, alors que nous reste-t-il sinon le commerce* ».

Leur attitude conciliatoire les pousse à solliciter du ministère qu'il structure leur secteur en le plaçant sous la supervision d'officiers sanitaires : « *Le ministère doit nous encadrer c'est-à-dire nous rencontrer, nous donner d'autres choix. Mais quand des officiers sanitaires débarquent, confisquent nos marchandises et notre argent, nous battent, c'est de l'arbitraire* », a

## Canada

Suite de la page 1

par le président René Préval que le Premier ministre canadien aura révélé la charge politique et manipulatrice de ce choix en déclarant dans une conférence de presse conjointe : « *Ce matin, j'ai visité Cité Soleil, j'ai vu les progrès réalisés sur le plan de la sécurité par la Police nationale et la mission de l'ONU* ». Harper a réaffirmé le soutien de son gouvernement à la politique menée par le gouvernement haïtien. A son avis, le Canada a beaucoup contribué à maintenir un climat de paix en Haïti et il dit encourager le chef de l'Etat haïtien à œuvrer afin que le droit puisse guider le gouvernement vers la prise en charge de ses responsabilités : « *Le Canada soutiendra Haïti à prendre la voie du progrès, à renforcer la bonne gouvernance et à lutter contre la corruption* ». Dans cette même perspective, Harper dit assurer le peuple haïtien d'une plus grande efficacité dans l'aide à accorder à Haïti et dans la commune détermination des priorités du pays. C'est trop généreux pour être vrai, peut-on faire remarquer !

Le président Préval, comme à son habitude a disserté sur la sécurité qui doit, exigiblement engendrer des investissements étrangers : « *La sécurité est revenue, les conditions sont maintenant réunies pour injecter des capitaux dans le pays* ».

Il a ensuite fait valoir la « *lutte contre la corruption* » et le combat contre le trafic de la drogue, comme les priorités de son gouvernement. Il n'a pas non plus écarté l'impunité et la contrebande.

Abordant l'intervention des agents de la Drug enforcement administration (DEA), récemment en Haïti, le président a soutenu que cette initiative sera reconduite pour combattre la drogue comme facteur le plus déstabilisateur du pays : « *C'est un plan de lutte conjoint entre Haïti et les Etats-Unis. C'est une collaboration entre les deux Etats* ».

La visite du Premier ministre canadien en Haïti, est l'aboutissement d'une tournée qui l'avait conduit à la Barbade en passant par la Colombie et le Chili. Harper n'a pas caché les intentions du Canada de renforcer sa présence dans l'hémisphère.

Donc, on est en train d'assister à l'émergence d'un impérialisme canadien mais dépendant des Etats-Unis dans la réalité. On n'a

à la force du vent», a-t-il en outre ajouté.

Il faut souligner que trois présumés trafiquants de drogue arrêtés en Haïti, dont Lavaud François, propriétaire des Entreprises Chachou aux Gonaïves, Bernard Piquion alias Fizi Bwa, et Raynald Saint Pierre, ont été récemment extradés vers une prison des Etats-Unis.

En tout cas, comme dans un film d'Alfred Hitchcock, on tient la population en haleine dans l'affaire Philippe. Et, sur ce, il y a aussi un autre aspect à considérer dans l'opération menée contre ce dernier. S'il n'est pas arrêté : le contraindre à se terrer et, se taire. Alors, les

qu'à voir son rôle en Afghanistan !

Avant son arrivée en Haïti, le Premier ministre canadien a nettement assuré de son intention d'initier la négociation sur le libre échange entre la Communauté caribéenne et le Canada. A la Barbade, à l'instar de George W. Bush qui a convoqué un « *sommet* » des pays de la Caricom à Washington, Stephen Harper a invité les responsables politiques de la Caricom à une rencontre en 2008 au Canada.

Il faut se rappeler le rôle combien néfaste joué par les dirigeants canadiens aux côtés d'autres responsables français et étasuniens qui ont concocté en 2003 sur les bords du lac Mitch au Canada le plan de déstabilisation d'Haïti, pour aboutir au coup d'Etat-kidnaping du 29 février 2004 par les forces spéciales nord-américaines. Et ensuite le Canada a occupé le pays aux côtés des Etats-Unis, de la France et du Chili jusqu'à l'arrivée de la Minustah.

Le Canada a participé activement à tous les actes de violence perpétrés par les assaillants partis de la République dominicaine, conduits par Guy Philippe et autres criminels de son espèce.

De quelle paix, de quelle sécurité parle le Premier ministre canadien ? Le Canada a œuvré pour une mise sous tutelle et une colonisation du pays, comme l'ont fait à une autre époque l'Espagne de Christophe Colomb et la France mercantile. Il est impossible de passer sous silence aujourd'hui les accusations du Canada contre Jacques Edouard Alexis, alors Premier ministre pressenti de l'actuel gouvernement. Les autorités canadiennes ont de manière irresponsable, accusé Alexis d'avoir commis des crimes contre l'humanité. Déclaré persona non grata, le Premier ministre pressenti, ne pouvait accompagner le président élu lors de sa visite dans ce dit pays, avant son investiture.

Alors que le Premier ministre canadien clame haut et fort sa solidarité avec Haïti, jamais il n'a élucidé cette épineuse question, ni présenter des excuses pour les calomnies proférées contre cette personnalité politique d'un pays « *ami* ». Quelle hypocrisie ! Mais, là où le bât blesse : le Premier ministre, son gouvernement et le président Préval ont préféré joué la politique de l'autruche, pour ne pas irriter le Canada qui joue un rôle important dans l'occupation du pays, donc dans la survie de ces politiciens au pouvoir. ●

deux milles hommes, avec Philippe à leur tête, armés jusqu'aux dents qui ont assassinés, terrorisés, brûlés etc., resteront dormants jusqu'à leur prochaine réactivation par le « *laboratoire* ». C'est peut-être pourquoi le président Préval s'est fâché de la tournure des opérations (Miami Herald 20 juillet 2007). Pourquoi n'avait-il pas réagi tout de suite après les déclarations fracassantes de Philippe en exigeant que l'action publique soit mise en mouvement contre celui-ci ? Y a-t-il un jeu de dupe dans le « *marché conclu* » pour appréhender ou faire taire Guy Philippe ? ●

## MSPP

Suite de la page 6

Certes, les petits gens se plaignent de la décision du ministère de la Santé. On peut les comprendre, puisqu'ils vivent de cette vente en détail. Mais, on ne peut les laisser continuer à vendre des produits périmés. Par contre, ces gens ne produisent pas ces « *médicaments* ». Alors, il faut aussi rechercher et mettre sous les verrous les fabricants et les producteurs. L'étonnement risque d'être le nombre de « *gens de bien* » qui y seront impliqués.

D'autres marchands disent qu'ils ne vont pas s'opposer à l'exécution de la décision du ministère, mais les autorités doivent leur donner un autre moyen de subsistance.

Pour mieux faire face à cette mesure du ministère, les petits marchands ambulants de médicaments se sont regroupés au sein de l'Association des marchands du marché informel des vendeurs de produits pharmaceutiques chargée de défendre leurs intérêts.

déclaré Faustin Féquière, un membre de l'AMMIP.

La réponse du ministère de la Santé publique a été tout simplement un refus d'écouter ces marchands ambulants de médicaments. L'opération de saisie s'est poursuivie et aucun des dirigeants n'a convoqué une réunion avec les responsables de l'AMMIP pour résoudre le problème. En effet, le jeudi 20 juillet des marchands de médicaments ont organisé une manifestation pour protester contre les autorités sanitaires.

Partant de la rue Traversière, ils ont atteint le local du ministère. Un véhicule du MSPP a été endommagé dans une tentative de récupération des médicaments saisis.

Tandis que les marchands luttent, la mesure s'intensifie et se répand. Aux Gonaïves, un responsable sanitaire, Nahoum Marc Pierre-Louis a procédé à la fermeture de plusieurs pharmacies, arguant qu'elles ont vendu des médicaments ayant causé la mort de trois personnes.

Pour sa part, le ministre a procédé à l'incinération de stocks de médicaments saisis. Cette opération a eu lieu au Laboratoire national le vendredi 20 juillet.

Dans cette course à la saisie de la subsis-

tance des petits marchands, des accusations fusent, clamant que des inspecteurs de la mairie en profitent pour gagner de l'argent. Ces inspecteurs de la mairie ont été maintes fois dénoncés et accusés de voler les articles des petits marchands surtout lors de l'incendie du marché de la Cathédrale.

Pour sa part, la compagnie de téléphonie mobile Voilà/Comcel qui commercialise depuis trois mois un produit dénommé « *Toupatou* » consistant en la vente au détail des appels téléphoniques, a distribué vingt kits aux vingt premiers vendeurs de médicaments qui se sont présentés à la station.

Au cours d'une émission à Radio Caraïbes FM, animée par Brégard Anderson, ces vendeurs sont devenus des agents de « *Voilà Toupatou* ».

Est-ce donc là une solution étiatique ? En tout cas, l'atteinte de ce niveau est dû au fait que la santé est privatisée en Haïti. Au lieu de corriger les erreurs, restructurer les hôpitaux, centres de santé, et d'en construire d'autres à travers le pays, l'Etat les laisse dépérir au profit de quelques rapaces du secteur privé qui sont de très mauvais gestionnaires. ●